



## **Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C, sous-catégorie C.3.11 (Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette d'un produit – Nouveaux organismes nuisibles)**

**N° de la demande :** 2013-0033  
**Demande :** Catégorie C, sous-catégorie C.3.11 (nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette d'un produit – nouveaux organismes nuisibles)  
**Produit :** Herbicide Chateau  
**Numéro d'homologation :** 29231  
**Matière active (m.a.) :** Flumioxazine à 51,1 %  
**N° de document de l'ARLA :** **2304482**

### **Contexte**

L'herbicide Chateau WDG est homologué pour la suppression ou la répression en prélevée de certaines mauvaises herbes dans l'oignon sec, la pomme de terre, les fruits à pépins, le raisin, la fraise, la menthe établie, le bleuet en corymbe, le bleuet à feuilles étroites, les fruits à noyaux, l'asperge, la noix, le poivron de grande culture et le céleri, ainsi que pour maintenir des zones non cultivées au sol nu. Pour obtenir des détails précis concernant les utilisations, les doses et les méthodes d'application, les mises en garde, les restrictions et le port d'équipement de protection individuelle, veuillez consulter l'étiquette du produit.

### **But de la demande**

La présente demande vise à modifier l'homologation de l'herbicide Chateau WDG pour ajouter des allégations de suppression ou de répression concernant le kochia et la vergerette du Canada aux doses indiquées sur l'étiquette pour chacune des combinaisons de culture hôte et de sol.

### **Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale**

Aucune évaluation des données chimiques, ni aucune évaluation sanitaire ou environnementale n'est requise, car aucune modification n'a été apportée aux propriétés chimiques, à la formulation ou au profil d'utilisation du produit.

### **Évaluation de la valeur**

Des justifications scientifiques ainsi que des données provenant d'essais sur l'efficacité ont été soumises à des fins d'examen. Compte tenu du poids de la preuve, l'efficacité de l'herbicide Chateau WDG appliqué aux doses indiquées sur l'étiquette est acceptable pour la suppression ou la répression du kochia et de la vergerette du Canada selon les combinaisons de culture hôte et de sol. L'ajout du kochia et de la vergerette du Canada sur l'étiquette de l'herbicide Chateau WDG offre aux cultivateurs un outil efficace pour gérer la résistance des mauvaises herbes aux herbicides.

## **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation de la demande en question et elle a jugé que les renseignements étaient suffisants pour modifier l'homologation de l'herbicide Chateau WDG afin d'inclure les allégations de suppression ou de répression du kochia et de la vergerette du Canada.

ISSN : 1911-8015

**© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2013**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.